Fiche produit

DEVITALISANT
SOUCHES BROUSSAILLES

GENOXONE ZX® E permet de dévitaliser la souche en profondeur et de stopper le développement de ses rejets.

+ **Haut niveau d'efficacité**
+ **Action systémique**
+ **Respecte le gazon**

Référence	Présentation	Unités par carton
SOUCH100	**100 ml**	**12**

Composition	Triclopyr (sous forme d'ester) 103,6 g/l 2,4-D (sous forme d'ester) 93 g/l
Nom homologué	GENOXONE ZX® E - AGRIPHAR S.A.S (Belgique)
N°A.M.M	2060131
Formulation	EC – Concentré émulsionnable
Classement	**Xn** : Nocif* **N** : Dangereux pour l'environnement* **R 36/38** : Irritant pour les yeux et la peau **R 65** : Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion **R 50/53** : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique **Emploi autorisé dans les jardins**
Cultures autorisées	Destruction des broussailles et dévitalisation des souches
Indication	Herbicide

Bayer S.A.S. - Jardin, Espaces verts et Hygiène publique
16 rue Jean-Marie Leclair - CS90106 - F-69266 Lyon Cedex 09
Tél. : 04 72 85 43 21 - Fax : 04 72 85 48 33

Mode et doses d'emploi

- Appliquer en badigeonnage, une dilution à 33% dans l'eau, au pinceau ou à la brosse, sur la surface de la souche en privilégiant les contours.
- Ne pas dépasser plus d'1 traitement par an et par souche.
- **Respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.**
- **Le produit permet de traiter de 12 à 15 souches, pour des souches de maximum 30 cm de diamètre.**

Cultures	Application	Quand traiter ?
Espèces ligneuses		
Dévitalisation des souches	Badigeonnage Pour 100mL de solution, mélanger 33mL de produit avec 66mL d'eau dans récipient réservé à cet usage	Traiter la souche juste après la coupe de l'arbre. Rafraîchir la coupe si l'arbre a été abattu plus de 2 semaines auparavant

Précautions d'emploi

Protéger votre peau (gants, vêtements couvrants) pendant toutes les phases de manipulation du produit.

- **Lors de la préparation du pulvérisateur :**
  Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire au traitement.

- **Lors de l'application :**
  Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
  Ne pas traiter en période de sécheresse.
  Attention, danger pour les cultures voisines – respecter strictement le mode d'emploi.
  Eviter l'entraînement sur les cultures voisines, en traitant par temps calme et sans vent, entre 5° et 20°C.
  Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, mare, puits… en particulier si le terrain est en pente.
  En cas d'utilisation dans des zones de pâturées, attendre 15 jours avant de réintroduire le bétail dans la zone traitée.

- **Après l'application :**
  Nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur aussitôt après le traitement.
  L'eau de rinçage du pulvérisateur et du bidon de produit (rincé 3 fois lors de la dernière utilisation) doit être pulvérisée sur la zone traitée.
  Ne jamais la vider près d'un point d'eau.
  Conserver le produit dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité, entre 0 °C et 30 °C.
  Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

**Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

Bayer S.A.S. - Jardin, Espaces verts et Hygiène publique
16 rue Jean-Marie Leclair - CS90106 - F-69266 Lyon Cedex 09
Tél. : 04 72 85 43 21 - Fax : 04 72 85 48 33